

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 03 Mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15    Présents : 11    Votants : 14    Absents : 1    Procurations : 3

Date de convocation : 27/02/2023

Date d'affichage : 27/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois Mars, à 18h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOU, Maire.

Étaient présents : Arocas Claude, Bouat Yvan, Charalambos Jean-Pierre, Coulet Magali, Delmas Alain, Fiol Richard, Fournier Paulette, Frenehard Anne-Marie, Julian Christian, Thomas Sabine, Vernhettes Michel

Absents : Aubelaud Vanessa

Représentés : Cayron Lionel a donné procuration à Delmas Alain, Galliard Jean-François a donné procuration à Fiol Richard, Govignon Virginie a donné procuration à Bouat Yvan.

**Objet** : Autorisation au Maire de présenter à la Préfecture la demande de dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour le projet « Tiers lieu culturel, social et de service »

**Délibération 2023-15**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, il serait souhaitable de présenter à la Préfecture le projet « Tiers-lieu culturel, social et de services » dans les bâtiments de l'Hôtel de Ville.

Il demande au Conseil Municipal l'autorisation de monter le dossier de demande de subvention à hauteur de 30%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De charger Monsieur le Maire de faire le nécessaire.
- D'approuver le projet
- De valider les plans de financement en annexe en fonction de l'avant-projet établi par le maître d'œuvre.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à NANT, le 06 Mars 2023

Le Secrétaire de Séance,  
Frénéhard Anne-Marie



Le Maire,  
Fiol Richard

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Préfecture le  
Et publication du

**PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (HORS TAXES)**  
*Pour la tranche ciblée pour ce dossier*



**Identification de la collectivité :**

Commune de NANT

**Désignation synthétique du projet :**

Tiers-lieu Culturel, Social Et de Services

*Nota : Ce document comporte des calculs automatiques (sous-totaux, totaux, pourcentages, etc.).  
Le plan de financement doit être équilibré (dépenses totales = recettes totales).*

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	
Nature de dépense	Montant en € (H.T.)
Acquisition foncière :	
Acquisition immobilière :	
Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :	
Dépenses de travaux : (à préciser au besoin)	251 750,00 €
Dépenses d'équipement : (à préciser au besoin)	
Maitrise d'œuvre	22 028,00 €
Aléas :	
Dépenses de fonctionnement :	
Autres : (à préciser)	
<b>Sous-total</b>	<b>273 778,00 €</b>

RECETTES PRÉVISIONNELLES		
Source de financement	Montant en € (H.T.)	Taux (en %)
<b>AIDES PUBLIQUES</b>		
Union européenne		0,00 %
État - DETR	75 525,00 €	27,59 %
État - DSIL		0,00 %
État - FNADT		0,00 %
		0,00 %
		0,00 %
Conseil régional	62 937,50 €	22,99 %
Conseil départemental	32 925,00 €	12,03 %
Autres subventions : (à préciser)		0,00 %
		0,00 %
		0,00 %
		0,00 %
<b>Sous-total 1<sup>m</sup></b>	<b>171 387,50 €</b>	<b>62,60 %</b>

AUTOFINANCEMENT		
	Montant en €	Taux (%)
Fonds propres	2 391,00 €	0,87 %
Emprunts	100 000,00 €	36,53 %
Trésorerie	0,00 €	0,00 %
		0,00 %
		0,00 %
<b>Sous-total 2</b>	<b>102 391,00 €</b>	<b>37,40 %</b>

**À déduire des dépenses :**

Recettes générées par l'investissement (loyers, cessions, etc...)	0,00 €
Remboursement de sinistre par l'assurance	

<b>TOTAL H.T.</b>	<b>273 778,00 €</b>
-------------------	---------------------

<b>TOTAL H.T.</b>	<b>273 778,50 €</b>	<b>100 %</b>
-------------------	---------------------	--------------

(1) Le montant total prévisionnel des aides publiques ne doit pas dépasser 80 % du montant total (H.T.).